

Remarques concernant les candidatures en M2 **UNIQUEMENT** :

Lorsque vous candidatez à un M2 disposant de plusieurs options, vous disposez de 3 vœux.

M2 Travail : vous pouvez utiliser les 3 vœux, **UNIQUEMENT** au sein du M2 (PTMO, Ergonomie, Evaluation). Vous devrez imprimer votre dossier en **autant d'exemplaires que de nombre de vœux utilisés !**

M2 PEPS : Vous ne **DEVEZ** utiliser que 2 vœux au maximum parmi PACT et PSa.

Même si vous formulez les 2 vœux, vous n'imprimerez qu'**une seule fois**.

M2 DEHIS : Vous ne **DEVEZ** utiliser que 2 vœux au maximum parmi HTDA et IES. Si vous formulez deux vœux, vous imprimerez **2 fois**.

Dans le cadre des 3 vœux proposés pour un M2 à option, **VOUS NE DEVEZ PAS CHOISIR D'OPTIONS EXTÉRIEURES A CE M2**, même si d'autres choix sont proposés.

Par exemple, le cas d'Arthur Dupont (candidat fictif) pose problème :

### 309-PYMHA2-117-MA M2 Développement, éducation, handicap : individu et société

Identifiant	Nom de naissance	Prénom 1	INE-BEA	Libellé de l'option	Priorité de l'option
Lxxxxxxxxx	Dupont	Arthur	XXXXXXXXXX	DEHIS : option interventions éducatives et sociales	1
				Psychologie du travail : option ergonomie	2
				Psychopathologie et psychologie de la santé : option psychologie de la santé	3

Les choix 2 et 3 ne pourront pas être pris en compte, puisque M. Dupont n'a pas réalisé de candidature ni en M2 PTMO, ni en M2 PEPS.

Seul son 1er choix, réalisé dans le bon M2 (IES), pourra être pris en compte.

Il lui faut donc candidater encore deux fois, pour ces deux M2. (ce qu'il n'a pas encore fait...)